



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le lundi 11 juin 2019

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

Le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 a institué une journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine chaque 8 juin. Cette journée d'hommage correspond au jour du transfert à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette de la dépouille du Soldat inconnu d'Indochine, le 8 juin 1980.

Cette année, le premier ministre présidera une cérémonie nationale dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides, en présence d'unités militaires, d'associations et de familles. Afin de permettre aux anciens combattants des guerres d'Indochine de participer à cette cérémonie et en accord avec le comité national d'entente des anciens d'Indochine, les cérémonies locales seront, cette année, exceptionnellement fixées au jeudi 13 juin 2019.

Bernard Moraine, maire de Joigny, Claude Josselin, adjoint au maire délégué aux associations patriotiques, correspondant défense, Charles Latrompette, président départemental de l'ANAI (Association Nationale des Anciens d'Indochine), ont le plaisir de vous inviter à commémorer la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine le **jeudi 13 juin 2019 à 11h** à la stèle de l'association nationale des anciens d'Indochine, place du 11 novembre.

Un dépôt de gerbes aura lieu avec la participation des drapeaux des associations patriotiques.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité au groupe scolaire Albert Garnier.

ERRATUM

Suite à un changement d'horaire de dernière minute, la cérémonie aura bien lieu à 11h et non 15h, comme mentionné dans le bulletin municipal Joigny infos de juin 2019.

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr